



**CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE
FRANÇAIS LANGUE SECONDE**

RAPPORT DU JURY - SESSION 2025

L'épreuve orale de la certification complémentaire Français Langue Seconde s'est tenue le vendredi 21 mars 2025, au Département des Examens et Concours de Lille. Le jury était composé des membres suivants répartis en 2 commissions :

Madame Anne MAYER, Présidente du jury, Inspectrice d'Académie, Inspectrice Pédagogique Régionale d'anglais

Madame Céline BEAUGRAND, maîtresse de conférence à l'Université de Lille

Madame Marie BERGOUNIOUX, enseignante UPE2A 2nd degré

Madame Marianne BOUZIANE, professeure du 2nd degré, détachée au CASNAV de Lille

Madame Véronique COUVREUR, enseignante UPE2A 1er degré

Madame Juliette DELAHAIE, maîtresse de conférence à l'Université de Lille

Madame Isabelle DUCROUX-LOUVET, professeure du 2nd degré, chargée de mission d'inspection en Lettres.

Madame Virginie GEORGE, professeure des écoles, détachée au CASNAV de Lille

Les membres du jury adressent leurs félicitations aux lauréats de la certification complémentaire mention Français Langue Seconde pour la session 2025. Le nombre de candidats inscrits à la session 2025 est en légère diminution par rapport à l'année dernière. Cette évolution ne saurait toutefois masquer l'intérêt soutenu que portent les enseignants à la reconnaissance de compétences spécifiques en lien avec l'adaptation de leur enseignement aux besoins des élèves allophones.

Ce rapport poursuit un double objectif :

- Dresser un bilan de l'épreuve de la certification complémentaire en Français Langue Seconde conduite dans notre académie en 2025 ;
- Formuler des recommandations à destination des futurs candidats.

RAPPEL DES ATTENDUS DE LA CERTIFICATION ET DES EPREUVES D'EXAMEN

La certification complémentaire est un examen ouvert aux professeurs titulaires, stagiaires et enseignants contractuels employés par contrat à durée indéterminée de l'Éducation Nationale, du premier et du second degré.

La note de service N°2004-175 du 19-10-2004 en fixe les modalités et les attendus.

Cette certification permet « à des enseignants de valider des compétences particulières qui ne relèvent pas du champ de leur concours et d'alimenter ainsi un vivier de compétences pour certains enseignements pour lesquels il n'existe pas de sections de concours de recrutement et, à terme, de mieux préparer le renouvellement des professeurs qui en ont eu la charge. »

La certification FLS constitue une reconnaissance des acquis dans le domaine de l'enseignement du FLS. Elle est accordée aux professeurs qui peuvent **témoigner d'études universitaires dans le domaine du FLS et/ou d'expériences professionnelles significatives auprès d'élèves allophones. Elle consacre ainsi un parcours ; elle n'en constitue pas la première étape.**

Nous rappelons par ailleurs que **l'obtention de la certification complémentaire ne préjuge pas de l'ouverture d'une structure de type UPE2A dans l'établissement d'exercice.** Elle ne donne pas non plus droit à un poste spécifique en FLS, même si cela représente un véritable atout pour les candidats qui postulent dans le cadre des procédures de recrutement.

Une description plus détaillée de enjeux précis peut être consultées dans les rapports de jury des années précédentes téléchargeables sous le lien suivant : <https://www1.ac-lille.fr/certification-complementaire-121662>

L'épreuve orale d'une durée de 30 minutes maximum se déroule en 3 parties :

Le candidat bénéficie d'un temps de préparation de 20 minutes pour la deuxième partie.

1ère partie :

- un exposé du candidat sur son parcours, ses compétences et ses motivations qui prendra appui sur le dossier, sans en constituer une redite.

2ème partie :

- une proposition de pistes pédagogiques pour élaborer une séquence à destination d'élèves allophones, à partir d'un document (texte et/ou iconographie) ;
- une question de maîtrise de la langue (grammaire, lexique, phonologie).

3ème partie :

- un entretien avec le jury.

Le jury prend connaissance des dossiers préparés par les candidats en amont de la session. Le jour de la passation, les candidats bénéficient d'un temps de préparation de 20 minutes pour préparer la deuxième partie de l'épreuve. Cela permet une meilleure appréhension de la partie consacrée aux pistes pédagogiques et aux enjeux linguistiques, culturels et/ou littéraires des supports proposés aux candidats.

LA SESSION 2025

- 11 candidats se sont présentés à l'épreuve orale
- 6 candidats ont été déclarés admis

Répartition des candidats inscrits selon le corps d'origine :

- 6 professeurs de collèges et lycée
- 3 professeurs de lycée professionnel
- 2 professeurs des écoles

Les sujets et les questions proposés aux candidats lors de la session 2025

Extraits d'article de presse, de recueil de poésie, de bande-dessinée, de manuels scolaires suivants, précédés de la question : *Quelles activités pédagogiques pourriez-vous proposer à un groupe d'élèves allophones à partir de ces documents ?*

Support	Source
Calligrammes	<i>Recueils</i>
Le regard sur Tokyo	<i>Term Bac Pro Nathan Technique</i>
Les cahiers d'Esther « Le problème »	<i>L'archipel Littéraire Français 5^{ème} Maison des langues 2020</i>
Haïkus	<i>Hachette éducation – Français- Manuel de cycle 5^e 4^e 3^e</i>
Comment repérer une fausse information	<i>Français collection entre les lignes CAP</i>
Les femmes dans la société française	<i>Hist Géo 3^e prépa métiers Nathan Technique 2021</i>
Tour de terre en poésie / Street art	<i>Recueil / Site</i>
Richesse et pauvreté dans le monde	<i>HGEMC Nathan 5^{ème}</i>
Espaces et paysages urbains de New York	<i>HGEMC Nathan 4^{ème}</i>
Comment identifier la Terre dans le système scolaire ?	<i>SVT Magnard Cycle 4</i>
Les besoins alimentaires de différents individus	<i>Sciences et Technologie Belin Cycle 3</i>

Questions de langue (grammaire, lexique et phonologie) :

- les phonèmes [e] [ɛ] dans des poèmes
- les procédés qui créent un effet d'accumulation
- les proximités phonologiques
- les marques de l'oralité
- les comparaisons
- les marques de l'objectivité et de la subjectivité
- le champ lexical des mesures

BILAN ET CONSEILS POUR LES FUTURS PREPARATIONNAIRES

Remarques concernant la préparation du dossier

Le jury rappelle que le dossier ne fait l'objet d'aucune notation. Toutefois, il constitue un des points d'appui important de l'entretien : il faut donc lui porter une attention particulière, sur le fond comme sur la forme (nom, session, date de dépôt, fonction et poste occupé par le candidat, 1^{er} ou 2nd degré, établissement).

Il s'agit d'un écrit professionnel structuré et argumenté témoignant de la qualité de réflexion des candidats sur l'enseignement du FLS en lien avec leur parcours et leurs expériences antérieures. Il doit permettre au jury d'apprécier la pertinence des candidatures. Il ne peut s'agir ni d'une lettre de motivation, ni d'un CV ou d'un simple inventaire.

Des remarques complètes sur la préparation du dossier de candidature sont consultables dans les rapports de jury des années précédentes : <https://www1.ac-lille.fr/certification-complementaire-121662>

Remarques concernant la première partie de l'épreuve (exposé du parcours du candidat)

Dans la présentation par le candidat de son cursus, par-delà le factuel (« j'ai enseigné à des élèves de tel ou tel niveau »), l'enjeu est de mettre en avant la perception que l'enseignant peut avoir du parcours de l'élève dans notre système, du cycle 1 au lycée pour les élèves francophones scolarisés, et du parcours des élèves allophones dans toute son hétérogénéité. Ce parcours est forcément complexe et souvent éclaté. La spécificité des élèves non scolarisés antérieurement (NSA) doit être prise en compte dans la mesure où il leur faut acquérir des codes liés à l'éducation en France.

Remarques concernant la seconde partie de l'épreuve (proposition de pistes pédagogiques et question de langue)

La « **lecture** » des supports : le jury attend du candidat qu'il sache mieux cerner la nature du document proposé. Citons deux exemples :

- Une poésie : comment celle-ci permet la créativité et témoigne d'une culture ?
- Un extrait de manuel scolaire : quels sont les obstacles à la compréhension ? Comment les exercices, consignes, photos et infographie font appel aux codes de l'école tels que les élèves francophones les connaissent (en théorie, mais qui méritent tout de même explicitation) ?

Dans un manuel technique ou scientifique : quel est le sens de lecture ? Que faire de la mise en page de type « carte mentale » ? Quelles sont les difficultés inférentielles (petites cartes parfois peu légendées en histoire-géographie par exemple) ?

Le plus souvent, les images ne sont pas des illustrations du texte mais un apport supplémentaire d'information. Les élèves allophones vont interpréter la page du manuel à l'aune de leur propre culture et cela peut ne pas être perçu par l'enseignant.

Le jury est parfaitement conscient qu'il est difficile de proposer des pistes d'exploitation intégrant une question de langue avec 20 minutes de préparation. Aussi, pour cerner rapidement les enjeux des supports, il est utile d'acquérir des réflexes, c'est-à-dire des « grilles de lecture » du support : quelle est sa source, sa spécificité culturelle, ce qu'elle dit de notre culture si c'est une œuvre artistique ou de fiction ? Quels en sont les codes s'il s'agit d'un manuel ?

Les obstacles qu'il faudra lever pour proposer ce document à la compréhension aux élèves sont en rapport avec le calibrage du niveau visé.

En conséquence, pour traiter le sujet, il est indispensable de revenir à des notions de base telles que les fonctions du langage selon *Jacobson* : qui est l'émetteur ? Qui est le récepteur ou la cible ? Quel en est le contexte (date, lieu, nature, fonction) ? Et enfin quel en est le message ou à quoi sert cet écrit, ce document iconographique, etc. ?

La question pédagogique à se poser est la suivante : quelles activités permettront de s'appropriier ces codes ? Le propos est de questionner le document et ses enjeux plutôt que d'apporter des réponses didactiques immédiates et « toutes prêtes », ce qui est une gageure en si peu de temps. Seront valorisées les prestations qui mettent en relation ce qui est proposé dans le support et, soit l'expérience du candidat, soit sa connaissance des publics allophones, si le support n'est pas calibré pour s'adresser aux élèves dont il a la charge habituellement.

Par ailleurs, le jury invite les candidats à prendre en compte les questions relatives au français en tant que langue de scolarisation (« FLSco ») : il s'agit de s'interroger sur la capacité des élèves à reconnaître les exercices, tableaux, codes et consignes propres à notre école, à avoir conscience des sens de lecture et des représentations spatiales sur le papier.

On peut penser à autant de questions qui sont déjà complexes pour nos élèves francophones, et à fortiori pour les élèves non francophones dont certains ont peu ou pas été scolarisés antérieurement : à quoi reconnaît-on immédiatement un poème, un calligraphe, une bande dessinée, un roman, un article de journal ou de magazine, une page de site internet, une brochure, une publicité, une page de manuel (et sa discipline, scientifique, artistique, littéraire etc.) ?

Il apparaît donc nécessaire d'effectuer un diagnostic du public accueilli avant de proposer des pistes pédagogiques : est-il scolarisé précédemment ou pas ? Parle-t-il une langue indo-européenne ou pas ? Quelle est la géographie de son pays d'origine et sa perception du monde sur un planisphère (représentations issues de manuels d'histoire-géographie) ?

Les pistes pédagogiques et le travail sur la langue : une question est proposée au candidat en lien avec la spécificité du support d'interrogation. Pour y répondre, il faut avoir en tête quelques problématiques qui se posent pour un public non-francophone (la liste suivante est bien entendu, non-exhaustive) :

- Les différents sons
- Les relations graphie-phonie
- Le lexique, ses procédés de dérivation et de composition
- Les structures grammaticales et syntaxiques du français par rapport à d'autres langues, etc.

Il ne faut pas hésiter à intégrer le point de langue aux pistes pédagogiques présentées sur le document si cela semble pertinent. Il est attendu du candidat, à ce moment de l'interrogation, qu'il fasse état de ses connaissances linguistiques : grammaire, phonétique, lexique, morphologie, syntaxe, phonologie. Nous conseillons pour cela la consultation de « La grammaire du français » ouvrage de référence pour l'école, publié sur Eduscol, <https://eduscol.education.fr/document/1872/download>.

Remarque sur la troisième partie de l'épreuve (interaction avec le jury)

L'objectif du jury est d'aider le candidat à expliciter des éléments du discours tenu en partie 1 et 2 pour lui permettre de préciser ses idées et enrichir sa prestation. En conséquence, une posture d'ouverture d'esprit et le témoignage d'un réel intérêt pour le plurilinguisme et ses enjeux sont valorisés. Avoir conscience et s'interroger sur le fait que les allophones sont un public varié et hétérogène (certains sont de bons lecteurs dans leur langue d'origine, d'autres ne le sont pas) est un plus. La connaissance des dispositifs d'accueil des élèves proposés dans notre école est également indispensable. L'intégration d'apports de la recherche ou d'éléments de formation sont également valorisés. Enfin, une question cruciale pour tout enseignant ayant en charge des élèves allophones : avoir conscience et s'interroger sur l'adéquation ou la distorsion entre la maturité des élèves et leurs moyens langagiers en français qui peut largement impacter la motivation et l'insertion dans notre système scolaire.

Le jury tient, de nouveau, à souligner que ceux qui ont brillamment réussi avaient, par-delà leur expérience, de solides connaissances du contexte d'enseignement aux élèves allophones, étaient bien informés des enjeux et des attendus en termes de programmes et de didactique (français et langues vivantes). Le jury encourage donc les candidats ayant échoué de peu à persévérer dans leur réflexion et à mieux prendre en compte les attendus exposés dans le présent rapport.

En conclusion, nous ne pouvons qu'inciter les candidats à s'engager dans une démarche de formation et d'observation de dispositifs d'accompagnement linguistique des élèves allophones avant de se présenter à l'examen. Le CASNAV de Lille met à la disposition des professeurs un certain nombre d'outils de formation, détaillés ci-dessous en annexe.

Rapport rédigé en collaboration avec l'ensemble du jury

Anne Mayer, IA-IPR d'anglais
Présidente du jury

ANNEXE : SE FORMER A LA PRISE EN CHARGE DES ELEVES ALLOPHONES NOUVELLEMENT ARRIVES

1. Les stages proposés par le CASNAV dans le cadre du Programme Académique de Formation

Chaque année, différents stages de formation sont ouverts aux enseignants qui interviennent en école primaire, en collège ou en lycée :

- Prise en charge des élèves allophones en classe ordinaire
- Un stage de préparation à la certification complémentaire en FLS sera également proposé en février 2026 pour les candidats inscrits. Cette formation ne dispense toutefois pas les candidats d'une préparation personnelle soutenue.

2. Les parcours e-INSPE en accès libre sur le thème de l'allophonie :

Trois parcours E-INSPE en auto-formation abordent différents aspects de la prise en charge des élèves allophones :

- Accueillir des élèves allophones dans sa classe
<https://www.e-inspe.fr/formations/accueillir-des-eleves-allophones-dans-sa-classe>
- Accompagner les élèves allophones dans les apprentissages en élémentaire
<https://www.e-inspe.fr/formations/accompagner-les-eleves-allophones-dans-les-apprentissages-en-elementaire>
- Accompagner les élèves allophones dans les apprentissages au collège et au lycée
<https://www.e-inspe.fr/formations/accompagner-les-eleves-allophones-dans-les-apprentissages-au-college-et-au-lycee>

Pour suivre ces formations, il suffit de créer un compte sur Réseau Canopé

3. Les IO et documents institutionnels

- Bulletin officiel [B.O.] n°39 du 28 octobre 2004 : *Attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés relevant du MEN d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires*
<https://www.education.gouv.fr/bo/2004/39/MENP0402363N.htm>
- Circulaire nationale n° 2012-141 du 2-10-2012 : *Organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés*
https://www.education.gouv.fr/bo/12/Hebdo37/MENE1234231C.htm?cid_bo=61536
- Circulaire académique du 25 janvier 2021 : *Accueil et scolarisation des EANA dans les écoles, collèges et lycées de l'académie de Lille*
https://casnav.site.ac-lille.fr/wp-content/uploads/sites/36/2021/04/circulaire-CASNAV-du-25-janvier-2021_.pdf
- Dossier EDUSCOL : Ressources pour l'accueil et la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA)
<https://eduscol.education.fr/1191/ressources-pour-l-accueil-et-la-scolarisation-des-eleves-allophones-nouvellement-arrive-eana>
- Programmes scolaires :
<https://eduscol.education.fr/pid23199/programmes-ressources-et-evaluations.html>
- *Socle commun de connaissances, de compétences et de culture et l'évaluation des acquis scolaires des élèves* :
<https://eduscol.education.fr/pid23410/le-socle-commun.html>

RAPPORT DE LA DEPP

<https://www.education.gouv.fr/88-500-eleves-allophones-nouvellement-arrive-scolarises-en-2023-2024-neuf-sur-dix-beneficient-d-un-450718>

4. Bibliographie et sitographie sélectives :

▪ Ouvrages édités par Réseau Canopé :

♦ *Le Guide pour la scolarisation des élèves nouvellement arrivés* : <https://www.reseau-canope.fr/guide-pour-la-scolarisation-des-eana/presentation.html>

▪ Ouvrage disponible sur Eduscol :

♦ *La grammaire du français*, Philippe Monneret et Fabrice Poli (dir.), 2021 : <https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

▪ Autres éditeurs :

♦ *Inclure : français de scolarisation et élèves allophones*, Guy Cherqui, Fabrice Peutot, Hachette, 2015.

♦ *Allophonie. Inclusion et langues des enfants migrants à l'école*, Catherine Mendonça Dias, Brahim Azaoui, Fatima Chnane-Davin (dir.), Lambert Lucas Ed., 2020.

♦ *J'enseigne le FLE-FLS 1^{er} et 2nd degrés*, Hélène Dugros, Dunod, 2023

▪ Sites :

♦ Les sites des CASNAV, en particulier celui de Lille : <https://casnav.site.ac-lille.fr/> (voir notamment la rubrique Ressources).

♦ Langue et grammaire du monde dans l'espace francophone: <https://lgidf.cnrs.fr>

Le projet *Langues et Grammaires du Monde dans l'Espace Francophone* a pour but d'archiver et rendre accessibles à un public large, en français, des informations sur les langues AUTRES que le français standard qui sont parlées dans toutes les régions du monde où une variété standard de français a fonction de langue nationale, administrative ou officielle.